

à Ste-Colombe, « dans l'unique objet de remplir la mission dont il vous a plu m'honorer par votre lettre du 7 au sujet d'un monument qui ne le cède en rien à ceux de même nature qui décorent le musée de Lyon ». Mais ces pourparlers n'aboutirent pas, puisque, le 17 mars, le préfet écrit au maire: « M. Cochard m'informe que la belle mosaïque d'Orphée, de St-Romain-en-Gal, n'a pas été enlevée, quoique offerte pour 500 francs ». Si la ville ne traite pas, la perte de ce monument est certaine. Il invite le baron Rambaud à lui faire part des dispositions prises pour en assurer la possession à la ville.

Cette fois, sur l'ordre du maire, Artaud lui-même se déplace avec les marbriers. Il revoit la mosaïque et constate que les gelées de l'hiver lui ont fait perdre « au moins un quart de sa conservation », et que, si on en veut tirer parti, on doit l'enlever sans délai. On n'en pourra d'ailleurs tirer parti que dans les limites déjà indiquées par lui et qu'il précise davantage, c'est-à-dire en la composant de treize panneaux, le grand tableau central et quatre petits tableaux sur chaque face, avec les entrelacs, bordures, etc. Pour la reconstituer en entier, il faudrait l'envoyer à Paris (chez Belloni) et en refaire la moitié ; pour la rétablir aux trois quarts, il y aurait beaucoup de panneaux à refaire, dont les fonds et les entrelacs sont noirs comme charbon. Le rapport d'Artaud sur cette mission est du 29 avril 1823. L'acte de vente fut signé dès le 7 mai à Lyon par le baron Rambaud, et le 13 mai à St-Romain-en-Gal par Montant. Il fut revêtu de l'approbation préfectorale le 20 mai. L'acquisition était conclue au prix de 500 francs, non compris les 100 francs d'indemnité promis par M. de Tournon et déjà versés. Le propriétaire s'engageait à donner toutes facilités pour l'enlèvement qui se ferait aux frais et par les soins de la ville. Artaud insista<sup>1</sup> pour que l'opération eût lieu le plus tôt possible, à cause de la gêne subie jusque là par Montant et du surcroît de dommage que les intempéries infligeaient chaque jour à la mosaïque.

3. Il avait tout de suite préparé un projet de compromis avec les marbriers et un plan pour la reconstitution<sup>2</sup>. Le 9 juin les marbriers

---

1. Note écrite sur l'exemplaire même de l'acte de vente.

2. Artaud à Rambaud, 25 mai 1823. Voir ce plan, fig. 9.